

Procès-Verbal du CA CCAS

du 25/06/2024

Le mardi vingt-huit mai de l'an deux mille vingt-quatre à 10h00, le Conseil d'Administration du CCAS de COTEAUX-DU-BLANZACAIS régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie de COTEAUX-DU-BLANZACAIS, sous la présidence de Monsieur SALLEE Jean-Philippe, Président.

Présents : Jean-Philippe SALLEE, Jeanine EGRETEAU, Janine SENSETIER, Eveline VINSONNAUD, Patricia BOUFFARD, LAVAUT Nicole, Thérèse BORDEAU, Annie MIGNON, Liliane TAMIZIER, Dominique VRIGNON et Christelle FOUCAUD.

Pouvoirs : M RIVIERE a donné pouvoir à Mme EGRETEAU

Excusés : Mme MONTIGAUD

.....

M SALLEE Président ouvre la séance à 10h00

A été désignée secrétaire de séance : Jeanine EGRETEAU

Demandes de scrutin particulier : non

Ordre du jour :

20240201	Approbation du compte rendu du CA CCAS du 09 avril 2024
20240202	Nomination d'un nouveau membre représentant des associations au CCAS de Coteaux du Blanzacais

20240301 - Objet : Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 09 avril 2024

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du Conseil d'Administration du 09/04/2024.

Débat et Vote

Aucune observation est portée.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Pour	Contre	Abstention	Approuvée/Rejetée –
JP Sallée			

AR Prefecture

016-200083129-20250303-CCAS20250101-DE
Reçu le 03/03/2025
Publié le 03/03/2025

J Egreteau J Sensetier E Vinsonnaud JM Rivière a donné pouvoir à Mme EGRETEAU P Bouffard N Lavault A Mignon T Bordeaux C Foucaud L Tamizier D Vrignon			Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0 La délibération CCAS20240301 est adoptée à l'unanimité
--	--	--	---

20240302 - Objet : Nomination des membres représentants des associations au CCAS de Coteaux du Blanzacais

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration qu'il y a lieu, suite à la démission de Mme FOUASSIER de nommer un nouveau membre du CCAS non élus.

Ont été nommés et siégeront au sein du Centre Communal d'Actions Sociales de Coteaux-du-Blanzacais, en application des articles R 123-7, R 123-8 et R 123-33 à R 123-33 du Code de l'Action Sociale et de la Famille :

Mme VRIGNON Dominique représentante des retraités et personnes âgées

Débat

Aucune observation est portée.

Questions diverses :

Colis des aînés :

Mme EGRETEAU présente le choix des colis des aînés pour la fin de l'année 2024, une réunion sera prévue pour organiser leurs distributions.

Bilan fête de Saint-léger 2024 :

Mme EGRETEAU constate que cette année nous avons eu moins de monde.
Elle précise que l'année prochaine la fête sera le samedi 24 mai soit le week-end de la fête des mères comme cela était auparavant, par conséquent elle espère qu'il y aura un peu plus de monde.

Concernant les quantités elle propose :

- Ne plus préparer des cakes, pizza, etc.
- Prévoir plus de toast en 2025 à peu près 700 toasts

- Prévoir beurre, cornichon, saucisson et chiffonnade de jambon cru pour les toasts supplémentaires
- Maintenir le rosé-pêche : 20 litres préparés et 10 litres de rosé nature
- Prévoir 6 litres de sirop de pêche
- Commander 20 kg de fraises

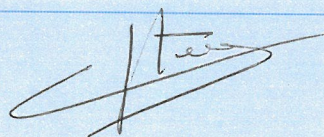
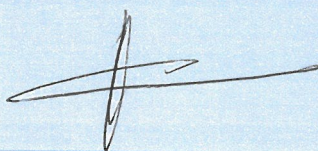
- Ne prendre que 25 plateaux seulement (surplus inutilisé)
- En ce qui concerne tables, chaises, Tivoli tout OK mais prévoir de rappeler la réservation des Tivoli avec Mme BELLY
- Lors de la préparation des fraises et toasts prévoir de mettre de côté pour $\frac{3}{4}$ personnes qui ne peuvent se déplacer.

- Revoir l'affiche de la manifestation :
 - Nom « Fête des fraises » à Saint-Léger
 - Précisé ouvert à tous les habitants de Coteaux-du-Blanzacais et gratuit
 - Ne pas mettre sur réservation

La séance est levée à 11h00

Signature du Président de Séance
M SALLEE Jean-Philippe

Signature Secrétaire de Séance
Mme EGRETEAU Jeanine



Procès-Verbal approuvé en séance du CA CCAS du 03/03/2025